

Réf: Dossier N° 142930

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE TONASSIA CONSTRUCTION DE
COTE D'IVOIRE » en abrégé « E T C-CI »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET

GONZAGUEVILLE CARREFOUR DU COMMISSARIAT , Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE TONASSIA

CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « E T C-CI »

Objet : LA CONSTRUCTION.

Et plus généralement ,la réalisation ou la promotion de toutes opérations financières et industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-dessus défini ou a tous objet similaires ou connexes, de nature a favoriser son extension ou son développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUEVILLE CARREFOUR DU COMMISSARIAT , Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M GUEU TONASSIA AUBIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08804 du 28/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44090/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

